

**BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA  
PERSONNE EN 3 ANS**

**PUBLIC CONCERNE :**

- Jeunes et adultes ayant un niveau troisième.

**METIER VISE :** Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » **option « à domicile »** exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il exerce auprès de ces personnes des activités d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale et est à même d'encadrer de petites équipes de professionnels chargés de ces interventions.

Il travaille au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises, auprès d'employeurs particuliers, de structures d'accueil et d'hébergement.

Le baccalauréat professionnel «ASSP» option « à domicile » donne accès à titre d'exemples, aux emplois :

- Assistant de responsable de secteur
- Responsable de petites unités en domicile collectif
- Maîtresse de maison, gouvernante
- Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance
- Accueillant familial...

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » **option « En structure »** exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion.

Il travaille au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux

Le baccalauréat professionnel «ASSP» option «en structure» donne accès à titre d'exemples, aux emplois :

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Responsable de petites unités en domicile collectif,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance...

**VALIDATION :** Diplôme Agréé par l'Education Nationale.

**PREPARATION A L'EXAMEN :**

Un minimum de 1 à 2 examens anticipés par an est prévu dans le déroulement de la scolarité afin de permettre une mise en condition et préparation intensive des candidats.

**STAGES :** 22 semaines de stage en entreprise obligatoires, réparties sur les trois années.

**DUREE :** 3 ans.

---

**COUT DE LA FORMATION :** 3200 € \* par an.

**MATERIEL :** \*\* 1 blouse blanche et chaussures + 50 €. (La 1<sup>ère</sup> année uniquement).

\* pour un candidat scolaire / \*\* non compris dans le coût de la formation.